



## Comment réserver ?

Inscrivez-vous auprès du référent local de votre commune.

<b>AUCHAY-SUR-VENDEE</b> Irène MALLARD-LUCAS Colette REMAUD	06 37 44 77 34 06 22 12 60 97
<b>BOURNEAU</b> Roger GUIGNARD	06 88 78 86 71
<b>DOIX-LES-FONTAINES</b> Judith SAGOT	02 51 51 92 87 ou 06 83 24 15 11
<b>FONTENAY-LE-COMTE</b> CCAS - Gisèle BELLEGUEULE ODDAS - Jean-Marc DAMERVAL	02 51 53 41 38 02 51 69 26 53
<b>MONTREUIL</b> Agnès BARNAUD	06 89 75 28 44
<b>MOUZEUIL-SAINT-MARTIN</b> Jacques GAILLARD	02 51 28 73 96 ou 06 31 75 69 09
<b>L'ORBRIE</b> Brigitte GRIMAUD Secrétariat Mairie	06 37 95 53 67 02 51 69 06 72
<b>PÉTOSSÉ</b> Bernard BECAUD	02 51 87 75 15
<b>PISSOTTE</b> Secrétariat Mairie Françoise FABRE	02 51 69 05 61 06 12 70 55 92
<b>ST MICHEL-LE-CLOUCQ</b> Pierrette RAGUIN	02 51 69 07 00 Ou 06 79 01 21 72 02 51 51 28 24
<b>SÉRIGNÉ</b> Christine CHARPENTIER	02 51 69 18 25

## Le « Transport Solidaire », comment ça fonctionne ?

- ① S'inscrire auprès du référent local de sa commune : adhérer à l'ODDAS et signer le règlement intérieur du transport solidaire
- ② Réserver auprès d'un chauffeur bénévole au minimum 3 jours à l'avance
- ③ Se faire transporter à destination par un chauffeur bénévole
- ④ Verser l'indemnité au chauffeur au retour.

Le transport solidaire est un service de transport à la demande à vocation sociale et de proximité. Il ne doit pas se substituer aux dispositifs existants

Action partenariale portée juridiquement par l'ODDAS en lien avec la MSA Loire-Atlantique Vendée et les Communes du Pays Fontenay-Vendée



### ODDAS - Centre Social

25 rue des Cordiers - 85200 Fontenay le Comte

Tél : 02 51 69 26 53 - Mail : [accueil@oddas.fr](mailto:accueil@oddas.fr)

[www.centresocialoddas.fr](http://www.centresocialoddas.fr)



Entraide - Service

## « Transport Solidaire » du Pays de Fontenay Vendée

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ?  
Vous devez vous déplacer ?



**ODDAS**

Office De Développement  
Associatif et Social



### Le « Transport solidaire » :

*pour améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité entre les personnes.*

### Pour qui ?

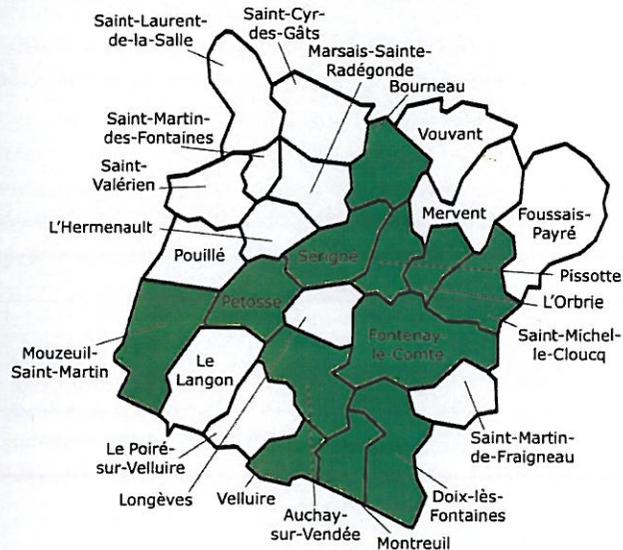
Ce service s'adresse aux habitants du Pays Fontenay-Vendée :

- Ne disposant pas de moyens de locomotion
- Ne pouvant momentanément ou durablement conduire

### Pour quels déplacements ?

- Les déplacements occasionnels
  - Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs... sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie.
  - La priorité est donnée aux services et commerces locaux
- Les transports se font en accord avec le chauffeur bénévole

## Communes référencées « Transport Solidaire » Pays Fontenay-Vendée



### A quel tarif ?

Pour bénéficier du service « Transport Solidaire », il suffit d'adhérer à l'ODDAS dont le montant est de 4€ par personne et par an puis de verser une indemnité au chauffeur en fonction du nombre de kilomètres parcourus :

- Forfait de 4€ pour un trajet aller-retour jusqu'à 10 kms
- Le kilomètre supplémentaire est de 0,40€

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

#### Exemples pour un trajet aller-retour

Fontenay -le-Comte <=> Vix : 30 kms  
4€ (forfait de 10kms) + 0,40 \* 20kms = 12€

St Michel-le-Cloucq <=> Fontenay-le-Comte : 12 kms  
4€ (forfait de 10kms) + 0,40 \* 2kms = 4,80€

